



**BORDEAUX
TECHNOWEST**

**APPEL À PROJETS STARTUP
« Bordeaux Technoport#2 »
2023**

RÈGLEMENT

CANDIDATURES AVANT LE 27 OCTOBRE 2023

Partenaires institutionnels



**Partenaires innovation et
industriels**





SOMMAIRE

1-	LE CONTEXTE	3
2-	POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?	3
3-	PRESENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST	4
4-	PRÉSENTATION DU GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX	5
5-	CIBLES ET OBJECTIFS	5
6-	LES PRIX	6
7-	MODALITÉS DE CANDIDATURE	6
8-	MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES PRIX	7
9-	ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS	7
10-	CRITÈRES DE SELECTION	8
11-	CALENDRIER	9
12-	PROTECTION INTELLECTUELLE	9
13-	DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT	10
14-	ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX	10
15-	LIMITATION DE LA RESPONSABILITE	10



RÈGLEMENT

1- LE CONTEXTE

Lancé officiellement à l'occasion du Bordeaux Tech'Day le 27 juin 2023, l'appel à projets fait suite à l'ouverture, en 2022, du 9^{ème} site de la technopole Bordeaux Technowest, « Bordeaux Technoport » et, à la convention de partenariat signée avec le Grand Port Maritime de Bordeaux. Ce site se situe à Bordeaux Bacalan au siège du Port de Bordeaux pour accueillir les startups dédiées à la réindustrialisation et à la décarbonation des activités maritimes, portuaires, et fluviales et, plus largement, des transports.

Le principal objectif est d'identifier les startups qui puissent développer de nouveaux procédés innovants et qui souhaitent s'engager dans l'industrialisation de demain qui devra s'inscrire dans les transitions énergétique et environnementale grâce des process industriels décarbonés.

2- POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?

[Bordeaux Technowest](#), dans sa mission de développement économique du territoire, souhaite s'inscrire dans la dynamique de réindustrialisation du territoire en soutenant et en accompagnant la création d'entreprises innovantes qui développeront des solutions susceptibles d'intervenir sur des sujets de production d'énergie bas carbone, d'électrification des navires, de numérisation des métiers du port, mais aussi de réindustrialisation de la zone portuaire.

Pour cela, Bordeaux Technowest s'appuiera sur ses partenaires et ceux du Grand Port Maritime de Bordeaux, agences de l'état et collectivités publiques, industriels et grands groupes, acteurs de d'innovation, tous partenaires de cet appel à projets.

Bordeaux Technowest souhaite accroître les collaborations entre start-up innovantes et entreprises, pour leur permettre d'évoluer et de poursuivre leur développement en contribuant fortement à la réindustrialisation et la décarbonation.

Bordeaux Technowest s'entoure également de partenaires industriels qui ont à cœur de s'impliquer dans cette transition tout en encourageant l'innovation : [Airbus](#), [Dassault Aviation](#), le [CNES](#) et [Michelin](#).



3- PRESENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST

Bordeaux Technowest est la référence de l'accompagnement de l'innovation sur le territoire bordelais. Depuis 2004, la technopole accompagne plus de 250 startups grâce à 9 sites technopolitains au service du développement de projets innovants.

Elle compte à ce jour plus de 70 start-up et 40 entreprises en développement sur ses 9 sites de la Métropole bordelaise :

- **AÉRONAUTIQUE SPATIAL ET DÉFENSE**
- **GREENTECH**
- **SMART CITY**
- **BÂTIMENT INNOVANT**
- **LA SOURCE (MULTI-THÉMATIQUES)**
- **COMMERCE CONNECTÉ**
- **ÉNERGIES**
- **FOODTECH ET WINETECH**
- **BORDEAUX TECHNOPORTS**

Membre du réseau French Tech Bordeaux, la technopole est l'un des 10 accélérateurs de France sélectionnés par « Microsoft 4 startups ». Elle est partenaire de Aerospace Valley, labellisée French Tech Visa, RETIS et CEEI et membre de l'ESA Bic Sud France.

Bordeaux Technowest c'est aussi :

- **TECHNO'START** : un fonds d'amorçage dédié aux start-up de la technopole, avec prise de participation de 30K€ à 100K€
- **B'INC** : une bourse couplée à un prêt d'honneur pour les porteurs de projets
- La technopole régionale avec le plus important réseau de partenaires : **34 grands groupes industriels partenaires en 2022-2023 favorisant l'Open Innovation.**
- Un **programme de formations et animations** : ateliers de formation, ateliers de coaching, meet-up, afterwork, salons...
- **CESA drones**, un centre d'expertise et d'essais drones, dont Bordeaux Technowest est fondateur actionnaire majoritaire.

[Consulter le programme d'accompagnement de Bordeaux Technowest](#)



4- PRÉSENTATION DU GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Idéalement positionné sur la façade atlantique, le port de Bordeaux traite une grande diversité de flux de marchandises : pondéreux, conteneurs, vracs énergétiques, vracs agroalimentaires, et de passagers notamment croisiéristes. Ses 7 terminaux, répartis sur l'estuaire de la Gironde (Le Verdon, Pauillac, Blaye, Ambès, Blanquefort-Parempuyre, Bassens, Bordeaux – Port de la Lune) font du port de Bordeaux un outil au service de l'économie du grand Sud-Ouest et d'une métropole en pleine expansion. L'activité du GPMB est marquée par un engagement fort dans l'économie circulaire et l'innovation, en particulier dans le numérique (système d'information portuaire VIGIEsip, Jumeaux Numériques du Fleuve...) et dans les domaines industriels et énergétiques (H2Bordeaux, stratégies Green P(Hy)sics et ZIBAC). Sa stratégie intègre pleinement les enjeux de biodiversité et de transition énergétique. L'activité de Bordeaux Port est à l'origine de plus de 8 100 emplois directs, répartis dans près de 275 établissements.

Son implication dans Bordeaux Technowest via Bordeaux Technoport témoigne de sa forte volonté de développer l'écosystème local d'innovation et la création d'emplois en apportant des cas concrets d'application, des possibilités de réplification et des ouvertures vers d'autres marchés.

5- CIBLES ET OBJECTIFS

Le présent Appel à Projets vise à encourager et valoriser les porteurs de projet de création de start-up ou des entrepreneurs à la tête de start-up qui cherchent à combiner aventure entrepreneuriale et ambition pour proposer toute innovation autour des nouvelles technologies, des nouveaux procédés, etc., pour la réindustrialisation, la décarbonation, le refit et rétrofit et la gestion des écosystèmes portuaires.

Thématiques de l'AAP

- 1/ La décarbonation
- 2/ Les datas et les jumeaux numériques
- 3/ Le refit et le rétrofit
- 4/ La gestion des écosystèmes portuaires



6- LES PRIX

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un droit d'accès à l'hébergement dans l'incubateur « Bordeaux Technoport » situé au siège du Grand Port Maritime de Bordeaux.

Les lauréats peuvent également remporter :

- 1000 € de dotation du Grand Port Maritime de Bordeaux (lauréat « meilleur projet »).
- 1000 € de dotation du Grand Port Maritime de Bordeaux (Prix « Coup de Cœur »)
- Un [programme d'accompagnement Start-up](#) par Bordeaux Technowest d'une durée de 6 mois :
 - Accompagnement personnalisé par un référent dédié
 - Structuration du Business Plan
 - Aide à la recherche de financements publics & privés
 - Candidature éventuelle aux outils de financement de Bordeaux Technowest, (bourse et prêt d'honneur & fonds d'amorçage)
 - Formation
 - Animation
 - Open innovation avec les partenaires grands groupes de Bordeaux Technowest
 - Connexions et mises en relation facilitées avec les partenaires grands groupes, institutionnels, écoles, organismes financiers, capital-risque, fonds d'amorçage, etc...

Un communiqué de presse relayant l'annonce des lauréats de cet Appel à projets « Bordeaux Technoport », permettra de leur offrir une visibilité accrue.

7- MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les porteurs de projets devront déposer leur candidature sur la plateforme en ligne ci-dessous avant le 27 octobre 2023 (*):

Déposer sa candidature à l'appel à projets « Bordeaux Technoport » :

<https://appel-projets-technoport-2023.selecteev.io/>

Ce formulaire fait mention de la demande d'envoi d'un pitch deck et de tableaux financiers à l'adresse communication@technowest.com pour compléter la candidature. Il sera apprécié tout document complémentaire permettant d'appréhender l'avancement et la faisabilité du projet (Business Plan, étude de marché, ...).

Les candidatures seront examinées au fil de l'eau. Bordeaux Technowest pourra demander un rdv avec les porteurs de projets, à la suite de leur candidature.

Les candidatures seront ensuite présentées au jury final courant novembre auquel les candidats pourront être sollicités pour venir présenter leur projet.



8- MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES PRIX

Les candidats ne pourront bénéficier des dotations qu'à condition de s'engager à intégrer la technopole, à avoir une entité juridique conforme, à être présent physiquement sur site avec leurs équipes et à suivre le programme « start-up » proposé par Bordeaux Technowest en acceptant la convention d'accompagnement.

Pour ce qui concerne spécifiquement la dotation financière, elle ne sera versée au(x) lauréat(s) ayant intégré physiquement le site « Bordeaux Technoport » et signé la convention d'accompagnement, uniquement à la fin de sa période d'incubation au sein de la technopole Bordeaux Technowest, soit à minima 6 mois à compter de la date de départ de la convention d'accompagnement.

Le Jury délibèrera sur l'attribution des prix suivant les modalités suivantes : le membre qui fait la dotation décide à quel projet elle souhaite attribuer la dotation.

9- ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

Chaque start-up ou porteur de projet s'engage, à partir du moment où il candidate, à participer au bon déroulement de « l'Appel à projets Bordeaux Technoport », à travers :

- Le fait de remplir le dossier de candidature en ligne,
- La disponibilité du porteur de projet pour un éventuel rdv et/ou pour une éventuelle présentation du projet au Jury final
- Son autorisation à voir son nom et son image être utilisés dans le cadre de la promotion de l'Appel à projets Bordeaux Technoport, si le candidat a été sélectionné
- Sa participation aux sollicitations presse organisées pour mettre en valeur cet Appel à projets si le candidat a été sélectionné.

Par ailleurs, les porteurs de projets doivent :

- Être majeur et résider en France métropolitaine ;
- Avoir ou prévoir de domicilier leur activité et leur entreprise en Région Nouvelle-Aquitaine ;



10- CRITÈRES DE SELECTION

Les start-ups ou porteurs de projet seront sélectionnés selon les principaux critères suivants :

- ✦ Cohérence de l'activité avec les thématiques de l'Appel à Projets
- ✦ Le degré d'innovation
- ✦ L'état d'avancée du projet
- ✦ La connaissance de la concurrence
- ✦ Les barrières à l'entrée
- ✦ La composition et les compétences de l'équipe
- ✦ La vision à court et long terme du projet
- ✦ L'identification du marché et des clients potentiels
- ✦ Stratégie commerciale et de vente imaginée
- ✦ Brevetabilité de l'idée
- ✦ Stratégie PI
- ✦ Disponibilité des porteurs de projets
- ✦ Cohérence avec les enjeux maritimes
- ✦ Convergence avec le projet stratégique du GPMB



11- CALENDRIER



** La technopole et ses partenaires se réservent le droit de prolonger la période de candidature. En conséquence le calendrier établi ci-dessus, sur la base initiale de la durée de l'appel à projets serait susceptible d'être modifié si l'appel à projets ou une autre étape était prolongé*

12- PROTECTION INTELLECTUELLE

Dans le cadre de l'Appel à projets Bordeaux Technoport, les candidats communiqueront à Bordeaux Technowest des documents, contributions et/ou livrables susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuelle. Bordeaux Technowest et tous les membres du jury s'engagent à ne faire aucun usage du dossier de candidature et de ses pièces jointes dans un autre but que les finalités visées ci-dessus.

Les candidats s'engagent à agir d'une manière visant à satisfaire les besoins du présent Appel à Projets. En tout état de cause, la participation à cet appel à projets implique l'acceptation par les candidats des dispositions du Règlement et les candidats s'engagent à respecter les engagements dans le cadre de cet appel à projets, notamment en termes de livraison du dossier de candidature et des pièces jointes dans les délais convenus. Les candidats garantissent à Bordeaux Technowest la jouissance paisible du dossier de candidature et les pièces jointes contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque et ce, pendant la durée du présent appel à projets et des droits de propriété intellectuelle.



13- DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT

Bordeaux Technowest se réserve la possibilité d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le présent appel à projets sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Le règlement pourra si nécessaire être modifié.

Le règlement qui s'applique est celui en vigueur le jour de l'ouverture de l'appel à projets.

Le participant peut également annuler sa participation jusqu'à la clôture de l'appel à projets.

14- ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX

Bordeaux Technowest se réserve le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix en cas de force majeure.

En cas de fraude d'un ou plusieurs candidats, Bordeaux Technowest se réserve la possibilité d'exclure de l'appel à projets le ou les participants en cause.

À la suite de cet appel à projets et, à la suite de la signature des conventions d'accompagnement entre les lauréats et les porteurs de projets, Bordeaux Technowest se réserve le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix si les lauréats ne respectent pas les termes de la convention d'accompagnement, notamment si la disponibilité des porteurs de projets venait à être insuffisante pour garantir un accompagnement efficace de la part de Bordeaux Technowest. Bordeaux Technowest ne pourra être tenue pour responsables d'une annulation ou d'une suspension des prix conformément au présent Article et aucune indemnité ou compensation ne sera due au participant.

Bordeaux Technowest se réserve le droit de ne sélectionner aucun projet si la qualité est jugée insuffisante.

15- LIMITATION DE LA RESPONSABILITE

Bordeaux Technowest ne pourra en aucun cas être tenue responsable du dysfonctionnement du réseau internet, du bon envoi des mails, de la mauvaise diffusion de l'appel à projets, de sa suspension ou annulation.

Les frais engagés par les participants restent à leur charge et ne peuvent donner lieu à quelconque remboursement.